

Rapport de consultation sur le projet d'énoncé de vision stratégique

Consultation réalisée dans le cadre de la révision du Schéma
d'aménagement et de développement de la MRC d'Argenteuil

Préparé par l'Institut des territoires le 18 juillet 2025

TABLE DES MATIÈRES

1.	MISE EN CONTEXTE	2
2.	INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	3
3.	FAITS SAILLANTS.....	4
4.	DÉROULEMENT DES ASSEMBLÉES DE CONSULTATION.....	5
5.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR LA VISION.....	6
6.	SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE CONSULTATION SUR LES ENJEUX.....	10
7.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE LA CAPACITÉ D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	11
8.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE VALORISATION DES ATTRATS NATURELS	14
9.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE PERTE DE SENTIMENT IDENTITAIRE	17
10.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE	20
11.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE RÉTENTION DES JEUNES	23
12.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION	26
13.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE COHÉSION DES PARTENAIRES ET DES PARTIES PRENANTES	29
14.	RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE.....	31
15.	CONCLUSION	34
16.	LIMITES, RÉSERVES ET TERMES	35

1. MISE EN CONTEXTE

La MRC d'Argenteuil est tenue de réviser son schéma d'aménagement et de développement (SAD) pour assurer sa conformité avec les nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) entrées en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2024. La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU) établit des bases en matière d'information et de participation publique de manière à considérer la voix des citoyens et organisations du territoire dans l'aménagement du territoire. Le premier processus consultatif à mettre en place est une consultation sur le projet d'énoncé de vision stratégique.

Afin de livrer l'énoncé de vision stratégique préliminaire, un consultant externe a d'abord réalisé une analyse des récentes études et rapports existants traitant des sujets dans les sphères du développement durable. Il s'en est suivi une démarche de préconsultation avec les acteurs locaux, dont des entretiens individuels, des ateliers de travail et un sondage en ligne. Cette préconsultation a été menée auprès des partenaires du milieu, des membres du conseil de la MRC et des employés de la MRC et des municipalités locales. Un processus de consultation publique a ensuite été mis en place afin de valider et bonifier les enjeux identifiés par la MRC ainsi que la vision préliminaire.

Le mécanisme de consultation mis en place était constitué de 4 assemblées publiques tenues aux dates et lieux identifiés au tableau suivant. Ses assemblées furent tenues par l'intermédiaire de la commission d'aménagement et d'environnement de la MRC d'Argenteuil formée par le conseil de la MRC (résolution numéro 24-09-267 adopté le 24 septembre 2024) aussi identifiés au tableau ci-dessous.

Dates et lieux des assemblées publiques de consultation	Commissaires présents
■ Mardi 20 mai 2025, à 18 h, à la salle du conseil de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge, située au 88, rue des Érables, à Grenville-sur-la-Rouge	■ Président de l'assemblée : Monsieur Thomas Arnold, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge ■ Commissaire : Monsieur Stephen Matthews, maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
■ Samedi 24 mai 2025, à 10 h, à la salle Lucien-Durocher de la MRC d'Argenteuil, située au 430, rue Grace, à Lachute	■ Président de l'assemblée : Monsieur Thomas Arnold, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge ■ Commissaire : Monsieur Stephen Matthews, maire de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
■ Jeudi 5 juin 2025, à 19 h, à la grande salle de l'Espace culturel Lakefield - Centre Communautaire, situé au 2 chemin Cambria, à Gore	■ Président de l'assemblée : Monsieur Jason Morrison, maire du canton de Wentworth ■ Commissaire : Monsieur Scott Pearce, maire du canton de Gore
■ Jeudi 12 juin 2025, à 19 h, à la salle du centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham	■ Président de l'assemblée : Monsieur Jason Morrison, maire du canton de Wentworth ■ Commissaire : Monsieur Thomas Arnold, maire de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Afin de permettre aux participants de répondre à leur rythme, les questions abordées lors des assemblées publiques ont également été rendues disponibles en version imprimée et virtuelle (sur la plateforme SurveyMonkey) dans le but de recueillir les mêmes informations qu'en présentiel. L'idée était de permettre une participation équitable à tous, indépendamment de leur situation et leur disponibilité. Mentionnons que la trousse de participation était également disponible en version anglaise.

Avis aux lecteurs

Ce rapport s'appuie sur un échantillon de 162 participant(e)s. Notons que certaines opinions pourraient être partagées par une majorité de participants, sans nécessairement refléter ce que la majorité de la population de la MRC pense. À l'inverse, une idée pourrait avoir été proposée par une seule personne, mais celle-ci pourrait potentiellement être partagée par une majorité de la population. Le rapport mise donc avant tout sur l'aspect qualitatif (faire ressortir la diversité d'opinions) plutôt que quantitatif (popularité relative des opinions).

Une telle consultation comporte également des biais d'échantillonnage, puisque les participants choisissaient eux-mêmes d'y participer, ce qui peut introduire un biais si les personnes qui se portent volontaires ont des caractéristiques spécifiques ou ont un message commun à porter. Cela peut donc amener une surreprésentation ou une sous-représentation de certains enjeux, visions ou priorités (p.ex. il semble y avoir eu une certaine mobilisation sur les enjeux relatifs au logement).

Finalement, notons que les propositions des participants n'ont pas été filtrées, c'est-à-dire que si des propositions faites par des participant(e)s n'étaient pas en lien avec les responsabilités d'une MRC ou de municipalités, elles n'ont pas été rejetées (p.ex. services de santé du CLSC). De plus, certaines idées d'actions proposées par les participant(e)s sont déjà réalisées par la MRC ou des partenaires. Ces dernières n'ont pas été retirées pour autant, puisque cela peut témoigner d'un manque de connaissances des projets ou des ressources existantes par des participant(e)s. Par ailleurs, les opinions n'ont pas été corrigées si les faits (données) les contredisaient.

2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

- La consultation s'est déroulée du 16 mai au 16 juin 2025.
- Nombre total de participants : 162 personnes
- La MRC a émis un avis public pour annoncer la tenue de la consultation, a fait la promotion de la consultation sur les réseaux sociaux, ainsi que dans les journaux locaux (publicité). Plusieurs Municipalités locales ont également diffusé l'information sur leurs réseaux sociaux.
- La consultation comprenait 2 volets :
 - Validation et bonification des enjeux
 - Validation et bonification de la vision
- Le présent rapport intègre à la fois les réponses obtenues lors des assemblées, via la consultation virtuelle ou encore en format papier.



3. FAITS SAILLANTS

Voici une synthèse transversale des principales idées fortes qui émergent du processus consultatif :

- 1. Prise de conscience environnementale:** Les impacts des changements climatiques sont ressentis et vécus (événements météorologiques extrêmes, détérioration des milieux naturels, anxiété climatique). Il y a une volonté claire d'agir localement pour s'adapter.
- 2. Valeur fondamentale accordée à la nature :** La nature est au cœur de l'identité du territoire. Forêts, lacs et paysages sont perçus à la fois comme des éléments à préserver et des leviers potentiels pour le développement durable (écotourisme, agriculture de proximité).
- 3. Sentiment d'attachement au territoire, mais fragilisé :** L'enracinement local, l'identité rurale et les liens communautaires sont valorisés, mais seraient mis à l'épreuve par la croissance démographique et le développement rapide. Des personnes parlent des « deux communautés » d'Argenteuil (francophones et anglophones) et de certains défis (p. ex. moins de services en anglais).
- 4. Inégalités sociales marquées :** Pauvreté, isolement, difficulté d'accès aux services et perception d'une précarité du logement affectant plusieurs groupes, notamment les aînés et les jeunes. Des solutions concrètes sont demandées pour améliorer l'équité territoriale.
- 5. Besoin de services de proximité :** Santé, transport, logement, éducation, loisirs. Des participants expriment le besoin d'une meilleure accessibilité, notamment dans les secteurs éloignés et pour les personnes vulnérables et les jeunes.
- 6. Volonté d'action citoyenne et de mobilisation locale :** Beaucoup veulent participer aux solutions : jardins collectifs, groupes de résilience, projets communautaires. L'idée d'agir ensemble revient comme moteur de changement.
- 7. Déficit de cohésion et de communication :** Une certaine opacité des structures (rôle de la MRC, collaboration entre acteurs) pourrait nuire à l'implication citoyenne et à l'efficacité des projets. Une meilleure coordination des organismes entre eux est souhaitée.
- 8. Préoccupation pour l'avenir des jeunes :** L'exode des jeunes est vu comme une perte majeure. Il y a une volonté de créer des conditions de rétention durables : éducation locale, logements abordables, emplois stimulants, vie sociale dynamique.
- 9. Adaptation du développement à l'identité locale :** Le développement est généralement bienvenu s'il respecte l'histoire, l'esthétique, la nature et les aspirations des communautés. Des participant(e)s s'expriment contre le type de développement perçu comme imposé ou déconnecté de l'identité d'Argenteuil.
- 10. Appel à une vision unificatrice, inclusive et durable :** Les participant(e)s veulent un futur partagé, où toutes les générations et réalités sociales peuvent coexister harmonieusement dans un territoire accueillant, résilient et respectueux de ses racines.

4. DÉROULEMENT DES ASSEMBLÉES DE CONSULTATION

Étape	Description générale
Introduction	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mot de bienvenue d'un représentant de la MRC (membre de la commission responsable de la révision du SAD) 2. Présentation du déroulement de la consultation et des intervenants 3. Mise en contexte : <ol style="list-style-type: none"> a. Objectifs de la consultation b. Qu'est-ce qu'une MRC ? Qu'est-ce que la MRC d'Argenteuil ? c. Qu'est-ce qu'un SAD ? d. Processus de révision du SAD en bref e. Qu'est-ce qu'une vision stratégique f. Explication des étapes ayant mené à la vision stratégique
Transmission des informations	<ul style="list-style-type: none"> ■ Présentation des 8 enjeux du territoire ■ Présentation de la vision stratégique préliminaire
Instructions pour l'atelier	<ul style="list-style-type: none"> ■ Explication des instructions pour participer à l'atelier ■ Rappel des différentes façons de participer
Atelier	<p>Station 1 (Processus de révision du SAD)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Un(e) ou des représentants de la MRC étaient disponibles pour répondre aux questions relatives au processus de révision du SAD, aux enjeux et à la vision. <p>Station 2 (Enjeux)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le texte des différents enjeux était imprimé sur des feuilles grand format disposées sur des tables. ■ Les participants, accompagnés par des animateurs, étaient invités à : <ul style="list-style-type: none"> ○ Répondre à des questions sur des Post-its afin de documenter leur « vécu » relativement à un enjeu, ainsi que leurs idées d'actions ○ Prioriser les enjeux : ajouter un autocollant sur les 3 enjeux qui leur apparaissaient prioritaires dans Argenteuil ○ Formuler des commentaires généraux sur les enjeux (p. ex. y a-t-il un enjeu manquant ou non pertinent ?) <p>Station 3 (Vision)</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les participants étaient invités à réfléchir à leur propre vision de la MRC et à la rédiger. ■ Les participants étaient ensuite invités à analyser l'énoncé de vision stratégique proposé à l'aide de quelques questions.

5. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR LA VISION

Question 1 : À votre avis, qu'est-ce qui rend le territoire de la MRC d'Argenteuil unique ? Qu'est-ce qui différencie la MRC d'Argenteuil du reste des Laurentides ou du reste du Québec ?

Nombre de participant(e)s à cette question ouverte : 92

NUAGE DE MOTS : Nuage de mots illustrant les réponses des participant(e)s (les mots apparaissant en gros ou répétés sont ceux qui revenaient souvent) :



Interprétation des réponses :

La MRC d'Argenteuil est perçue comme un **territoire naturel et paisible**, marqué par une **grande diversité de paysages** : forêts, rivières, lacs, terres agricoles, montagnes et vallées. Cette richesse naturelle est vue à la fois comme un **patrimoine écologique** et une **source de qualité de vie** pour les habitants.

La proximité des grands centres urbains (notamment Montréal et Hawkesbury) combinée à un mode de vie rural permet de profiter des services tout en vivant dans un environnement calme. Des participants soulignent l'importance de **préserver les milieux naturels** face aux pressions du développement immobilier.

La dimension humaine des municipalités, le sentiment d'appartenance, l'esprit communautaire et l'entraide sont aussi des aspects mis de l'avant. La population est décrite comme **diversifiée** sur les plans économique et culturel (p.ex. bilinguisme).

D'autres éléments ressortent, tels que :

- L'**accessibilité financière** du territoire pour les jeunes familles (p.ex. logements plus abordables qu'ailleurs).
- L'**histoire riche** et les bâtiments patrimoniaux.
- La **tranquillité** et l'**absence relative d'urbanisation intense**.
- Le **potentiel de développement durable** (agriculture à petite échelle, écotourisme, modèles d'habitation alternatifs, etc.).
- La **connexion forte au territoire**, avec des habitants enracinés et soucieux de l'environnement.

Enfin, des personnes soulèvent des enjeux liés au manque de services, à l'esthétique urbaine (notamment à Lachute) ou à la pression qui serait exercée par des promoteurs immobiliers.

Question 2 : À votre avis, quels sont les mots les plus importants dans cette vision stratégique ?

Nombre de participant(e)s à cette question : 89

Illustration de la vision selon l'importance des mots clés (plus le mot est gros, plus il revenait souvent).

En 2040, le territoire de la MRC d'Argenteuil s'affirme comme un modèle de développement **durable** où l'**harmonie** entre les **communautés**, l'**environnement** et l'**innovation** favorise une **qualité de vie** remarquable pour tous et toutes.

Portée par une **croissance réfléchie, équilibrée et cohérente**, Argenteuil se **développe** en s'adaptant aux **changements climatiques** tout en préservant ses **ressources** les plus précieuses, son identité unique et la richesse de sa diversité. Forte de liens humains solides et d'une solidarité enracinée, elle offre à ses citoyens un **cadre de vie accueillant, sécuritaire et inclusif**.

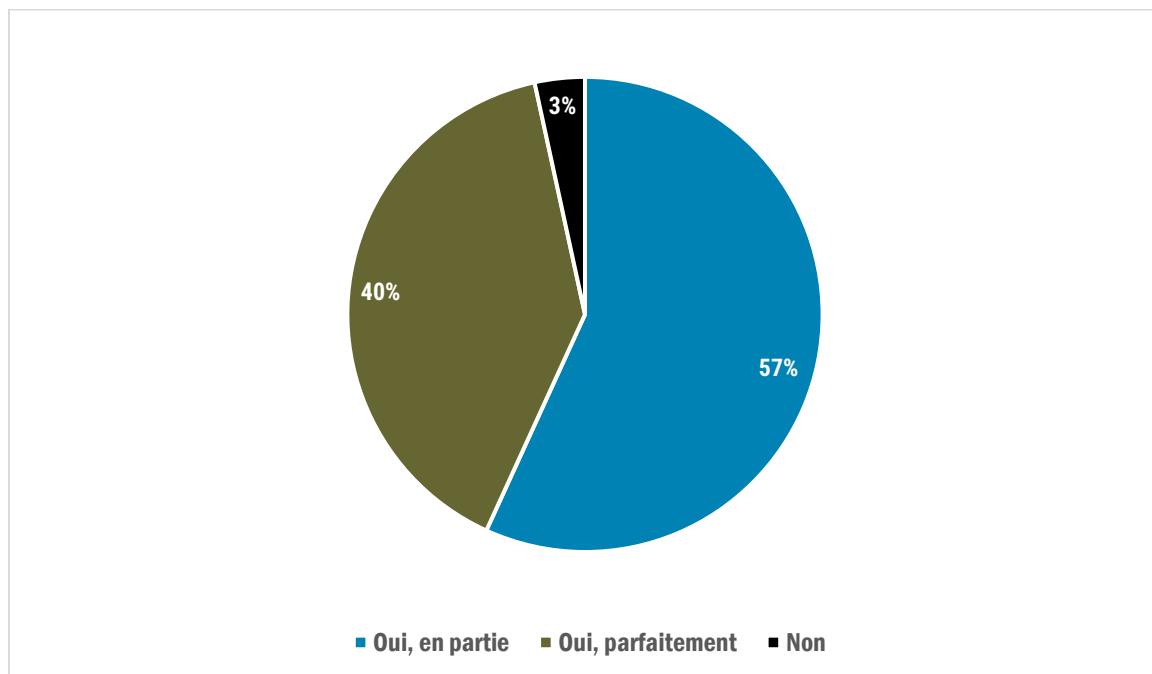
Inspiré par son caractère vrai et **naturel** et nourri par son riche **héritage culturel et historique**, le territoire de la MRC d'Argenteuil incarne une **vision durable**, authentique et rassembleuse pour les générations présentes et futures.

Interprétation des réponses

Les mots clés sélectionnés par les participant(e)s étaient généralement les mêmes. En particulier, nombreux ont identifié les mots « durable » et « environnement » comme étant les plus importants. Plusieurs ont choisi de mettre de l'avant l'expression « croissance réfléchie, équilibrée et cohérente », ainsi que « qualité de vie ».

Question 3 : Selon vous, est-ce que cette vision représente bien la MRC d'Argenteuil (son identité, ses particularités, etc.) ?

Nombre de participant(e)s à cette question : 88



Interprétation des réponses

La majorité des participant(e)s (97 %) estime que l'énoncé représente en partie ou parfaitement la MRC (seulement 3 personnes (3 %) pensent que la vision ne représente pas bien la MRC). Voici un résumé des raisons évoquées afin d'expliquer pourquoi les participant(e)s estimaient que l'énoncé ne représentait pas ou représentait en partie la MRC.

Environnement et développement durable :

- Préoccupation forte pour la nature : une trentaine de participant(e)s proposent de mettre encore plus l'accent sur la protection des milieux humides, des arbres, de l'agriculture et des paysages. La rivière, les berges et l'accès aux cours d'eau sont des éléments importants qui ressortent dans les commentaires.
- Vision critique du développement actuel : plusieurs (une vingtaine de personnes) jugent que les actions concrètes ne vont pas assez loin pour garantir un modèle durable, avec trop de projets « mal intégrés » ou « axés sur la croissance ». D'autres proposent des idées d'habitations alternatives, d'écovillages et de tourisme doux.
- Inquiétudes face à l'urbanisation : des personnes ont l'impression que les décisions municipales favorisent un développement intensif et mal adapté aux besoins locaux.

Identité et culture :

- Préserver l'identité locale : plusieurs (une vingtaine de personnes) expriment l'importance de conserver le caractère rural, la culture pionnière, l'héritage anglophone et les particularités de chaque village.

Défis socio-économiques :

- Différences entre les municipalités : des personnes ressentent un manque d'équité entre les territoires (p.ex. différence entre les services offerts dans la ville centre (Lachute) par rapport aux autres municipalités).

- Isolement et solidarité absente : parmi les nouveaux arrivants ou les résidents plus âgés, des participants ne sentent pas un tissu social accueillant ou efficace.
- Perception d'un faible dynamisme économique : manque d'emplois de qualité, faible niveau d'éducation perçu, insécurité financière, en particulier chez les aînés.
- Coût du logement préoccupant : certains craignent de se retrouver sans toit. À l'inverse, d'autres personnes témoignent du fait qu'Argenteuil demeure un des endroits où le logement est le plus abordable.

Citoyenneté active

- Appel à la contribution collective : des participant(e)s croient que les citoyens doivent participer activement à bâtir cette vision, en lien avec leurs valeurs et leurs milieux de vie.

Une quinzaine de personnes trouvent que la vision est trop floue ou qu'elle manque d'engagements concrets.

Question 4 : Est-ce qu'il manque un mot important ou un concept important dans cette vision ? Si oui, merci de l'indiquer.

Nombre de participant(e)s à cette question : 54

Voici un résumé des principes idées (celles qui reviennent le plus) :

- Mettre de l'avant une agriculture non industrielle, de proximité, écologique.
- Mettre plus de l'avant la ruralité comme mode de vie à valoriser.
- Parler d'habitation plus explicitement.
- Intégrer des notions de décroissance réfléchie, de co-création et d'acceptabilité sociale.
- Intégrer l'idée de développer le sentiment d'appartenance à travers les projets collectifs.
- Faire encore plus ressortir le besoin d'équilibre entre tranquillité, nature et vitalité économique.
- Faire ressortir l'importance de soutenir l'entrepreneuriat local, notamment agricole.
- Évoquer le développement de l'économie verte et de proximité.
- Intégrer l'idée de soutien aux plus vulnérables, notamment les aînés.

6. SOMMAIRE DES RÉSULTATS DE CONSULTATION SUR LES ENJEUX

Les sections suivantes présentent une synthèse des témoignages et idées d'actions recueillies sur les 8 enjeux. De manière générale, les participant(e)s reconnaissent l'importance de l'ensemble des enjeux soulevés et appellent à des interventions structurantes, concrètes et adaptées à la diversité territoriale d'Argenteuil. Des participant(e)s affirment que tous les enjeux sont interreliés et doivent être abordés de manière systémique. L'enjeu relatif au logement pourrait, selon une dizaine de participant(e)s, être traité plus explicitement et non pas indirectement dans l'enjeu de défavorisation.

Les participant(e)s étaient invités à sélectionner les 3 enjeux qu'ils estimaient comme prioritaires dans la MRC. Ce sont les enjeux de « Capacité d'adaptation aux changements climatiques » et de « Valorisation des attraits naturels » qui ont été sélectionnés les plus souvent. En revanche, les enjeux de « Perte de sentiment identitaire » et de « Cohésion des partenaires et des parties prenantes » sont ceux qui ont été le moins priorisés.

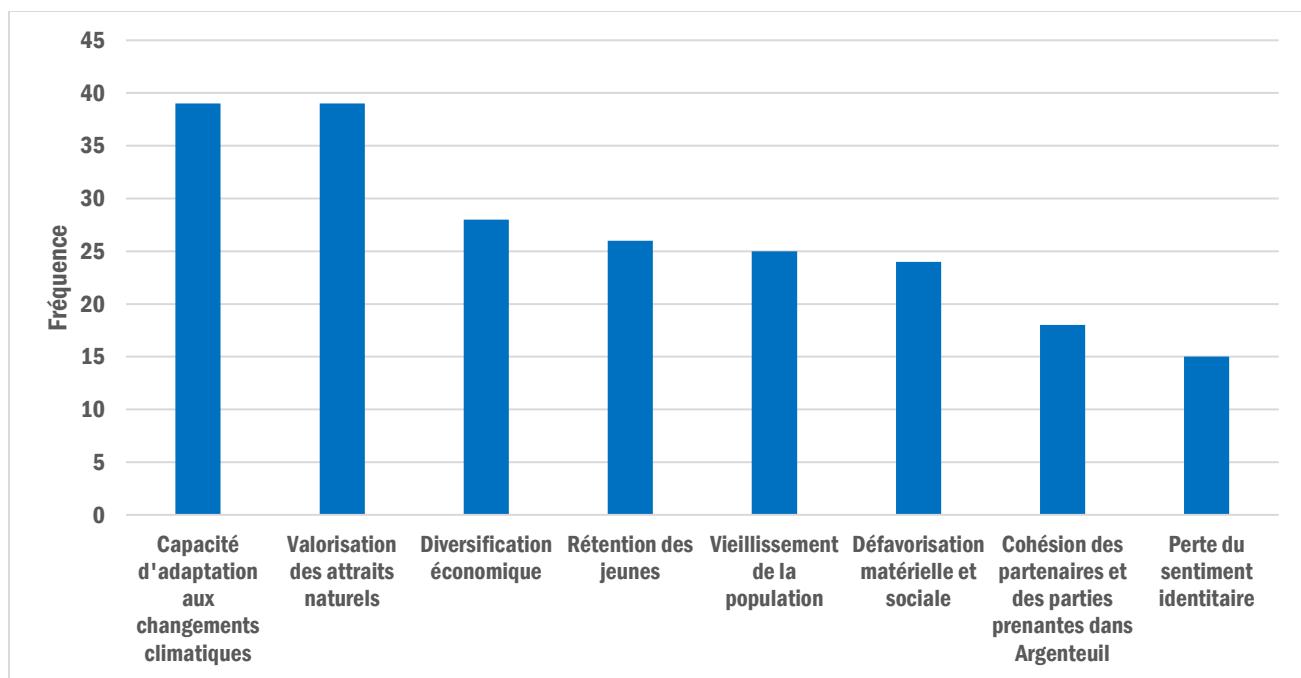


FIGURE 1 : PRIORISATION DES ENJEUX SELON LA FRÉQUENCE DE SÉLECTION

7. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE LA CAPACITÉ D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Description de l'enjeu

L'adaptation aux changements climatiques est un enjeu prioritaire sur le territoire d'Argenteuil, surtout dans le contexte actuel où les tendances climatiques futures pour la MRC à l'horizon 2050-2080 (scénario pessimiste) annoncent une hausse de la température moyenne de 2,8 °C à 5,5 °C, un accroissement de 20 % des précipitations annuelles moyennes et une augmentation de 250 % du nombre de jours avec des vents qui dépassent 90 km/h. Le territoire est donc soumis à d'importants bouleversements tels qu'inondations, glissements de terrain, vents violents, sécheresses, etc. L'agriculture, la foresterie et le récrétourisme sont des secteurs économiques qui seront particulièrement touchés par ces changements.

Questions : Subissez-vous des impacts reliés aux changements climatiques ? Comment est-ce que les changements climatiques affectent votre vie ?

Synthèse des réponses (75 témoignages recueillis)

Adaptation et résilience individuelle

- Une dizaine de participant(e)s affirment mettre en place des mesures d'autosuffisance (générateur, panneaux solaires, jardinage, résidences résilientes).
- Une culture de débrouillardise et de transmission intergénérationnelle des savoirs est valorisée.
- Des participant(e)s expriment la volonté de vivre en harmonie avec la nature, tout en s'adaptant à un climat en changement.

Effets sur l'environnement et le territoire

- Impacts sur la végétation : arbres affaiblis ou déracinés, sécheresses, espèces envahissantes, maladies des arbres.
- Perturbations des écosystèmes aquatiques : réchauffement des lacs, prolifération des cyanobactéries, menaces à la qualité de l'eau.
- Érosion, glissements de terrain, ruissellement, altération du patrimoine naturel et culturel (érablières, bâtiments anciens).

Phénomènes météorologiques extrêmes

- Multiplication d'événements comme :
 - tempêtes de vent, tornades, orages violents (derecho),
 - inondations (notamment 2017, 2019, 2023 à Lachute et Saint-André-d'Argenteuil),
 - verglas, fluctuations rapides de température,
 - vagues de chaleur et saisons déréglementées.
- Fréquentes pannes de courant, dégâts matériels, sentiment d'insécurité et besoin d'être prêt à toute éventualité.

Conséquences sur la vie quotidienne

- Santé physique et mentale : chaleur extrême, humidité, anxiété climatique, confort réduit, craintes relatives à la maladie de Lyme.
- Coûts accrus : climatisation et chauffage plus intenses, isolation insuffisante, augmentation des dépenses.
- Mobilité affectée : verglas, routes fermées/inondées, accessibilité réduite, isolement de certains quartiers.
- Loisirs perturbés : sports d'hiver compromis, chaleur excessive en été.

Impact sur l'habitat et l'économie

- Détérioration des habitations (infiltrations d'eau, fondations affaiblies).
- Pertes matérielles (meubles, logements sinistrés), parfois sans compensation.
- Agriculture affectée : production plus difficile, incertitudes sur les récoltes, hausse des prix alimentaires.

Perceptions diverses et préoccupations

- Quelques personnes (environ 5) minimisent les effets directs ou ne perçoivent aucun impact des changements climatiques.
- D'autres expriment des inquiétudes croissantes, parfois liées à l'imprévisibilité du climat ou à l'absence de protection.

Conclusion

Les participant(e)s expriment une prise de conscience généralisée des changements climatiques, vécus à différentes intensités. S'ils ne sont pas toujours perçus comme imminents ou menaçants pour tous, les impacts concrets sur l'environnement, le mode de vie et la santé sont réels, et nourrissent un sentiment croissant d'incertitude et de responsabilité face à un avenir climatique instable.

Questions : Quelles actions devraient être réalisées pour s'adapter et être moins vulnérables face aux changements climatiques ? À votre avis, que devrait-on faire dans la MRC d'Argenteuil pour être plus résilients ?

Synthèse des réponses (82 propositions ou groupes de propositions recueillies)

Énergie, autonomie et bâtiments

- Encourager les énergies renouvelables : panneaux solaires, éoliennes.
- Favoriser l'autonomie résidentielle : chauffage durable, serres, autonomie en eau, nourriture et énergie.

Foresterie, biodiversité et aménagement naturel

- Protéger et gérer activement les forêts : coupe sélective, diversification des espèces, corridors verts, surveillance de la santé des arbres.
- Préserver les milieux naturels sensibles : milieux humides, berges, couvert forestier, éviter les coupes à blanc.
- Encourager les plantations utiles : arbres fruitiers, noix, vivaces, permaculture (y compris les savoirs autochtones).
- Interdire ou limiter les pesticides, favoriser la biodiversité et les pollinisateurs.
- Préserver la qualité des lacs et rivières, restaurer les berges.

Eau et gestion des risques

- Gérer les eaux pluviales intelligemment : parcs éponges, rues perméables, barrages adaptés, éviter la canalisation rapide de l'eau.
- Soutenir la résilience aux inondations : élévation de rues, murets, aides pour les sinistrés.
- Soutenir la résilience des bâtiments : construction écologique, toits végétalisés, normes adaptées aux zones sensibles (zones inondables, milieux humides, pentes).

Urbanisme durable et mobilité durable

- Planifier les nouveaux développements avec précaution : éviter les zones à risque, préserver les espaces verts, encadrer l'étalement urbain.
- Limiter le développement en montagne et hors périphéries urbaines.
- Créer des « quartiers 15 minutes » : accès à tous les services à pied ou à vélo.

- Développer le transport collectif (bus, navettes).
- Favoriser le transport actif : marche, vélo, voies cyclables sécurisées.
- Encourager le covoiturage, l'autopartage (p. ex. : Communauto) et les BIXI électriques.
- Des critiques ciblent aussi le développement mal planifié et la dépendance à la voiture.

Agriculture et sécurité alimentaire

- Appuyer les agriculteurs dans la mise en place de mesures d'adaptation aux changements climatiques.
- Préserver les terres agricoles, soutenir l'agriculture locale et durable.
- Former les citoyens à la production alimentaire domestique (jardinage, semences, permaculture).

Éducation, sensibilisation et participation

- Renforcer l'éducation environnementale à tous les niveaux : adaptation, autonomie, risques climatiques.
- Lutter contre la désinformation, offrir des outils clairs et concrets.
- Encourager la participation citoyenne : initiatives locales, forums, bénévolat, entraide communautaire.
- Soutenir les programmes d'accompagnement et de réparation (matériel, connaissances, équipements).

Aides financières et incitatifs

- Subventionner les pratiques durables (habitation, énergie, gestion des arbres, adaptation des terrains).
- Offrir un soutien direct aux citoyens et agriculteurs pour prévenir les dommages, non seulement compenser après un sinistre.
- Imposer les grands pollueurs, soutenir la transition écologique des entreprises.

Gouvernance et réglementation

- Intégrer l'adaptation climatique aux politiques locales : plans climat, plans d'urgence, réglementation d'urbanisme.
- Mettre en œuvre les plans régionaux existants (plan régional des milieux humides et hydriques, plan climat).
- Améliorer la collaboration intersectorielle : municipalités, citoyens, entreprises, organismes.

Innovation et veille

- Observer et s'inspirer des bonnes pratiques ailleurs (Scandinavie, agriculture régénérative, urbanisme résilient).
- Favoriser les idées innovantes, notamment celles des jeunes et des groupes communautaires.
- Encourager des projets pilotes à échelle humaine, duplifiables.

Voix divergentes ou critiques

- Quelques personnes (environ 5) expriment une méfiance envers les modèles catastrophistes ou les données scientifiques incertaines.

Conclusion

Ces propositions témoignent d'une volonté forte d'adaptation locale, ancrée dans la résilience communautaire, la préservation des écosystèmes et une transition écologique inclusive. Les actions proposées misent autant sur la prévention, l'autonomie individuelle que sur la planification collective, et appellent à une meilleure coordination entre tous les acteurs du territoire.

8. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE VALORISATION DES ATTRAITS NATURELS

Description de l'enjeu

Le territoire d'Argenteuil regorge de richesses naturelles (forêts, montagnes, rivières, lacs, vallées) qui rendent la région attrayante. La MRC d'Argenteuil compte plus de 76 % de son paysage couvert de forêts, 450 lacs de plus d'un hectare, environ 3 000 km de cours d'eau répertoriés et plus de 11 800 milieux humides de tout type, en plus de la présence de trois rivières majeures (rivière du Nord, rivière Rouge et rivière des Outaouais). Toutefois, plusieurs de ces attraits sont difficilement accessibles à la population et aux excursionnistes, ce qui limite la pratique d'activités sportives et l'accès à la nature. Le défi sera de valoriser les attraits naturels du territoire et de les interconnecter afin de développer une offre récrétouristique unique, avec le potentiel de devenir un axe économique important pour la MRC.

Questions : Quelles sont vos observations par rapport à la valorisation des attraits naturels (lacs, forêts, rivières, etc.) ? Au quotidien, comment vivez-vous cet enjeu relatif à l'accès à la nature ?

Synthèse des réponses (72 témoignages recueillis)

Une richesse naturelle appréciée, mais fragilisée

- De manière générale, les participant(e)s valorisent fortement la nature : forêts, lacs, montagnes, biodiversité et tranquillité sont perçus comme des éléments essentiels à la qualité de vie.
- Plusieurs (environ 10 personnes) vivent en nature et se sentent privilégiés, mais veulent préserver l'intégrité des milieux.
- Une quinzaine de personnes (sur 72 témoignages recueillis) expriment la crainte d'une dégradation irréversible en cas de développement récrétouristique mal encadré.

Méfiance envers le tourisme de masse et les usages motorisés

- Plusieurs (environ 12 répondants sur 72 témoignages) s'opposent à une hausse non contrôlée du tourisme (centres de villégiature, complexes hôteliers, afflux de visiteurs bruyants ou irrespectueux).
- Les impacts négatifs sont bien identifiés : pollution, occupation des lacs par des embarcations non lavées ou trop puissantes, espèces exotiques envahissantes.
- Des participant(e)s notent un manque de contrôle et de surveillance, ce qui détériore les milieux fragiles.

Un accès public insuffisant, inéquitable ou mal encadré

- Malgré l'abondance de richesses naturelles, l'accès public est jugé, par certaines personnes, très limité, surtout aux lacs, plages et rivières.
- La privatisation des rives et le manque de sentiers, stationnements ou zones de détente sont perçus comme des obstacles majeurs.
- Les infrastructures existantes sont souvent mal connues, peu mises en valeur ou absentes de certaines localités.
- L'absence de transport collectif vers les attraits limite leur accessibilité pour tous.

Forte demande pour des infrastructures douces, locales et inclusives

- Des participant(e)s formulent des souhaits pour :
 - sentiers de randonnée, ski de fond, vélo hors route (sécuritaires et accessibles),
 - plages publiques, aires de pique-nique, accès contrôlés à l'eau,

- corridors verts interconnectés, accessibles à distance de marche des domiciles.
- Des participant(e)s souhaitent une accessibilité accrue, mais respectueuse, notamment pour les activités à faible impact (marche, kayak, vélo, etc.).

Appels à l'éducation, la gouvernance et la cohabitation

- Besoin de sensibilisation sur la façon d'agir en nature, de cohabiter avec la faune et de respecter les terrains privés.
- Plusieurs (une dizaine de personnes) suggèrent des programmes éducatifs obligatoires, particulièrement pour les nouveaux résidents ou les touristes.
- L'implication citoyenne est souhaitée dans la planification et la gestion des espaces naturels.
- Des idées innovantes émergent : groupes de travail avec experts et communautés autochtones, écotourisme responsable, permaculture, etc.

Recommandations et tensions à concilier

- Développer l'accès à la nature doit s'accompagner de mesures de protection strictes (règlements, contrôles, sensibilisation).
- Un équilibre est nécessaire entre accessibilité équitable pour tous et conservation des milieux naturels.

Conclusion

La nature est perçue comme un bien commun essentiel, mais sa mise en valeur doit se faire de façon responsable, inclusive, locale et encadrée. Des participant(e)s appellent à une meilleure accessibilité aux milieux naturels, tout en protégeant les écosystèmes, en contrôlant les usages nuisibles et en éduquant les usagers à la cohabitation respectueuse.

Questions : Quelles actions devrait-on réaliser pour rendre plus accessibles les attraits naturels ? À votre avis, que devrait-on faire dans la MRC d'Argenteuil pour assurer un équilibre entre la protection et la mise en valeur des attraits naturels et le développement du territoire ?

Synthèse des réponses (73 propositions ou groupes de propositions recueillies)

Développer l'accès équitable à la nature

- Aménager davantage d'accès publics sécurisés (sentiers, plages, zones de mise à l'eau) tout en évitant l'accessibilité qui pourrait amener une surfréquentation.
- Favoriser des accès variés (gratuits, payants, avec droits d'entrée modulés pour les non-résidents ou les motorisés).
- Proposer des aménagements inclusifs : sentiers pédestres, cyclables, zones d'observation, aires de détente et activités nature (p. ex. kayak, raquette, ski de fond).

Encadrer l'accès pour protéger la nature et les communautés

- Besoin de règlements clairs, d'entretien régulier et de surveillance accrue pour préserver la quiétude des lieux et le respect des résidents.
- Demande de zones séparées pour les véhicules motorisés (quads, bateaux à moteur) afin de préserver la tranquillité des sentiers non motorisés et des riverains.

Aménager intelligemment et durablement

- Suggestions d'acquisitions ou de servitudes écologiques pour garantir un accès public tout en conservant les milieux naturels.

- Volonté de développer des parcs régionaux inspirés de modèles existants (p.ex. parc régional de la Rivière-du-Nord, parc régional éducatif Bois-de-Belle-Rivière).
- Recommandation de faire appel à des experts (écologie, aménagement, architecture de paysage) pour planifier sans nuire aux écosystèmes.

Améliorer la mobilité vers la nature

- Réduire la dépendance à l'automobile, surtout pour les jeunes, les aînés ou les familles sans véhicule.
- Créer un service de transport collectif vers les attractions naturelles (p.ex. navettes ou autobus les fins de semaine).
- Encourager l'accès en transport actif (piétons, cyclistes), notamment avec plus de sentiers sécurisés intermunicipaux.

Éduquer et impliquer la population

- Mieux informer sur les accès existants et mettre en place des campagnes d'éducation environnementale, notamment sur les bons usages des cours d'eau et la biodiversité.
- Récompenser le bénévolat et l'implication citoyenne dans les causes environnementales (p. ex. leur offrir l'accès gratuit, un geste de reconnaissance).
- Créer des programmes d'engagement communautaire (p. ex. type WILD à Wentworth, participation à l'entretien des sentiers).

Intégrer l'accès à la nature dans l'aménagement du territoire

- Mieux intégrer les boisés urbains et les accès à proximité des quartiers résidentiels, surtout dans les zones urbanisées.
- Limiter les grands projets résidentiels ou imposer des normes plus strictes (p. ex. préserver les arbres, éviter les pelouses artificielles).
- Harmoniser le développement avec les objectifs de corridors verts, d'espaces nourriciers (forêts nourricières, jardins) et de biodiversité en ville.

Conclusion

Les participant(e)s souhaitent un meilleur accès à la nature, mais demandent qu'il soit équitable, durable et encadré. Ils proposent de favoriser les activités douces et éducatives, de limiter les nuisances liées aux usages motorisés, et de planifier les aménagements avec expertise et concertation, dans un esprit de respect de la biodiversité, des communautés locales et du territoire.

9. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE PERTE DE SENTIMENT IDENTITAIRE

Description de l'enjeu

Le sentiment d'appartenance des citoyens au territoire d'Argenteuil a permis au fil du temps de développer une conscience sociale ainsi qu'un esprit communautaire fort. Toutefois, le boom démographique des dernières années entraîne certains bouleversements, notamment en ce qui concerne la demande en services à la population (commerces, services sociaux et de santé, éducation, services de garde, etc.). Ces changements exigent un renforcement du sentiment identitaire, ce qui peut s'avérer un réel défi.

Questions : Qu'est-ce qui constitue l'identité d'Argenteuil ? Au quotidien, comment la perte du sentiment identitaire se traduit-elle dans la MRC ? Quelles sont vos observations par rapport au sentiment d'appartenance dans le contexte de croissance de la population ?

Synthèse des réponses (69 témoignages recueillis)

Identité d'Argenteuil : riche, plurielle, mais fragile

- Identité multiple et locale : Chaque municipalité a sa personnalité propre, souvent ancrée dans l'histoire (rurale, agricole, anglophone ou francophone). Il n'y a pas une seule identité argenteuilloise, mais plusieurs appartenances locales.
- Patrimoine méconnu ou mal valorisé : L'histoire locale est jugée riche, mais peu partagée ou enseignée. La disparition des journaux locaux imprimés et le peu de visibilité des musées renforcent cette perte de repères.
- Risque d'effacement : Selon certains, l'urbanisation rapide, le développement mal encadré (logements, Airbnb, commerces) et la montée d'un mode de vie plus « urbain » menacent certains aspects de l'identité rurale et communautaire.

Cohabitation entre anciens et nouveaux résidents : tensions et occasions

- Conflits culturels et de modes de vie : Les nouveaux venus sont parfois perçus comme peu respectueux des coutumes locales (nature, calme, entraide) ou comme exigeant des services inadaptés au milieu rural.
- Manque d'intégration et de compréhension mutuelle : Plusieurs (une vingtaine de personnes sur 69 témoignages) soulignent une méconnaissance des réalités rurales (p.ex. vitesse sur les routes de campagne, travaux sans permis), mais aussi un manque d'accueil structuré pour les nouveaux.
- Occasions de rapprochement : Les fêtes locales, l'implication bénévole, les activités collectives sont vues comme des leviers puissants pour bâtir des ponts et développer un sentiment d'appartenance.

Diversité et inclusion : entre ouverture et résistances

- Croissance de la diversité culturelle observée et souvent bien accueillie, mais aussi confrontée à des formes de racisme.
- Appel à plus de représentation dans les instances décisionnelles et les services pour les minorités (culturelles, linguistiques, sociales).
- Défense de la laïcité et du respect des libertés individuelles, notamment en matière de genre, perçus comme des principes fondamentaux à préserver.

Perte ou renforcement du sentiment d'appartenance

- Un sentiment d'appartenance perçu comme faible ou en recul, surtout chez les nouveaux arrivants ou ceux qui n'ont pas de liens communautaires forts. Certaines personnes affirment qu'au contraire, cet enjeu ne les inquiète pas.
- Plusieurs (une dizaine de personnes) mentionnent l'isolement géographique (territoire vaste, faible offre de transport, services dispersés) comme frein à l'intégration.
- D'autres affirment que l'attachement se crée par l'implication locale, la connaissance des voisins, l'accès à des activités porteuses de sens.

Problèmes de services et infrastructures

- Manque d'accès aux services de proximité (garderies, écoles, hôpitaux, offre culturelle, transport collectif), ce qui pousserait plusieurs résidents vers l'extérieur (Saint-Jérôme, Hawkesbury, etc.).
- Croissance démographique perçue comme rapide et mal anticipée : les outils d'accueil sont jugés insuffisants par une dizaine de personnes pour encadrer l'arrivée massive de nouvelles populations.
- Crainte d'un « effet dortoir » : plusieurs secteurs deviennent des lieux de résidence jugés « sans âme ni lien social ».

Conclusion :

L'identité d'Argenteuil est à la fois riche, morcelée et en transformation. Le territoire fait face à des tensions liées à la croissance démographique, mais aussi à des opportunités de tisser une nouvelle cohésion si les enjeux d'inclusion, de respect mutuel et de préservation des caractéristiques locales sont bien pris en compte.

Questions : Quelles actions devrait-on réaliser pour conserver et développer le sentiment d'appartenance dans la MRC ? À votre avis, que devrait-on faire pour protéger l'identité d'Argenteuil ?

Synthèse des réponses (64 propositions ou groupes de propositions recueillies)

(Re)définir et valoriser une identité territoriale inclusive

- Clarifier l'identité : beaucoup de citoyens ne savent pas clairement ce qu'est l'identité d'Argenteuil. Elle est souvent vécue à l'échelle municipale, rarement à celle de la MRC.
- Créer une signature claire pour la MRC, fondée sur ses forces : nature, agriculture, patrimoine, diversité linguistique et culturelle.
- Préserver le patrimoine bâti et naturel : perte de bâtiments historiques et urbanisation rapide nuisent à la mémoire collective et au cadre de vie.

Développer un fort sentiment d'appartenance par l'expérience locale

- Créer des occasions de rassemblement : festivals, soupers-spectacles, marchés publics, soirées communautaires, journées découvertes.
- Valoriser les acteurs locaux : producteurs, commerçants, artistes, artisans et entreprises d'ici.
- Faire connaître ce qui existe déjà : plusieurs citoyens ignorent les services, les activités ou les événements.

Favoriser l'intégration des nouveaux résidents

- Accueillir activement les nouveaux arrivants : offrir une « trousse de bienvenue », des rencontres personnalisées, des portes ouvertes municipales.
- Sensibiliser aux valeurs locales : respect de la nature, vie communautaire, tranquillité, règles de vie en campagne.
- Encourager la participation : ateliers d'information, activités de bénévolat, inclusion dans les décisions collectives.

Mieux communiquer et impliquer les citoyens

- Moderniser et diversifier les canaux de communication : utiliser à la fois le numérique, le papier, les événements en personne, l'affichage public.
- Assurer la transparence des décisions municipales : rendre accessibles les décisions.
- Mettre en valeur les enjeux communs des différentes municipalités pour renforcer la cohésion intra-MRC.

Miser sur l'éducation, l'entraide et les liens humains

- Créer des ponts entre générations et cultures : échanges intergénérationnels, occasions d'apprendre sur les cultures d'ici et d'ailleurs.
- Favoriser l'équité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations dans les services, la gouvernance et la vie communautaire.
- Promouvoir l'entraide entre citoyens pour renforcer la solidarité.

Encadrer le développement pour protéger l'essence du territoire

- Encadrer l'urbanisation, interdire les développements de luxe déconnectés de l'architecture locale, préserver l'environnement.
- Réutiliser les bâtiments existants plutôt que de construire systématiquement du neuf.
- Préserver la nature à long terme comme ressource identitaire, écologique et touristique.

Offrir des services pour tous et renforcer l'attractivité

- Améliorer l'accès aux services essentiels (transport, garderies, loisirs, commerces diversifiés) pour éviter la dépendance envers les villes voisines.
- Développer des infrastructures partagées à l'échelle de la MRC pour mieux desservir un territoire vaste.
- Protéger les plus vulnérables : enfants, aînés, malades devraient être au cœur des priorités.

Conclusion

L'avenir identitaire et communautaire de la MRC d'Argenteuil repose, selon les participant(e)s, sur la valorisation de ses forces distinctives, l'accueil des nouveaux résidents, une gouvernance transparente, un tissu social actif et un développement territorial respectueux de son patrimoine naturel et bâti. Le sentiment d'appartenance ne se décrète pas, il se cultive à travers l'expérience, les relations et la fierté partagée.

10. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE ET SOCIALE

Description de l'enjeu

On observe sur le territoire d'Argenteuil un fort taux de défavorisation matérielle et sociale qui se manifeste notamment par un revenu médian des ménages moins élevé que le reste de la région des Laurentides (en deçà de 72 500 \$ par année), un niveau de scolarité plus faible (25 % de la population ne possède aucun certificat, diplôme ou grade), un accès limité à des emplois spécialisés et de qualité, un isolement social plus grand, une difficulté d'accéder à du logement abordable (même si c'est moins cher qu'ailleurs) ainsi qu'une prédisposition accrue à certaines maladies ou troubles chroniques. C'est une personne sur trois qui vit dans des conditions de pauvreté financière, sociale et matérielle, un des plus forts taux de la région des Laurentides. En corollaire de cette défavorisation sociale, on observe des problèmes de criminalité, de la violence ainsi qu'une vulnérabilité grandissante des personnes âgées.

Questions : Au quotidien, comment est-ce que la défavorisation se traduit dans la MRC ? Quelles sont vos observations par rapport aux problèmes de criminalité et de violence ? Quelles sont vos observations par rapport à la vulnérabilité des personnes âgées ?

Synthèse des réponses (66 témoignages recueillis)

Une défavorisation bien présente et multifactorielle

- Pauvreté croissante observable dans plusieurs secteurs (logements insalubres, hausse de demandes d'aide, « ghettos sociaux »).
- Coût de la vie en hausse (logement, nourriture, services de base) qui accentue les inégalités.
- Accès difficile à des emplois bien rémunérés en raison du manque d'industries locales, de transport adéquat et de formation spécialisée.
- Décrochage scolaire et inégalités d'accès à l'éducation.
- Dépendance aux aides sociales, perçue à la fois comme symptôme de la précarité et comme frein à l'insertion.

Criminalité perçue en hausse, liée à la précarité

- Petite criminalité : vols, vandalisme, consommation de drogue, présence de graffitis associés à des gangs.
- Liens établis entre pauvreté et délinquance : la criminalité est parfois perçue comme un moyen de survie dans un contexte de manque d'opportunités.
- Présence policière jugée insuffisante, surtout dans les quartiers résidentiels ou ruraux (hors routes principales).

Vulnérabilité des personnes âgées

- Isolement fréquent, particulièrement dans les zones rurales ou pour les personnes sans internet.
- Manque d'accès à des services de base : santé, transport, soutien à domicile.
- Risques d'arnaques, intimidation ou négligence signalés.
- Départ vers les centres urbains lorsque l'autonomie diminue, faute de soutien local adapté.
- Besoin de dispositifs concrets : alarmes connectées aux services d'urgence, programmes de maintien à domicile, activités intergénérationnelles.

Manque de services de proximité et d'infrastructures

- Transport collectif inadéquat : empêche l'accès à l'école, à l'emploi, aux soins, et renforce l'isolement.

- Soins de santé spécialisés peu accessibles : longue attente à l'urgence, faible présence de services en santé mentale et soins à domicile limités.
- Logement abordable perçu comme insuffisant, ce qui pousse les personnes vulnérables à vivre dans des conditions précaires.
- Programmes sociaux, éducatifs et communautaires jugés trop rares ou mal diffusés.

Déclin de l'entraide communautaire

- Déclin de la solidarité locale comparée à ce qui existait autrefois (entraide spontanée, bénévolat valorisé).
- Appel à reconstruire des réseaux d'entraide : reconnaissance des bénévoles, soutien à l'engagement citoyen, valorisation de l'implication intergénérationnelle.
- Revaloriser les liens sociaux comme solution préventive aux problèmes sociaux, économiques et de sécurité.

Conclusion

La MRC d'Argenteuil fait face à des défis liés à la pauvreté, à l'isolement des aînés et à une criminalité perçue en hausse. Des participant(e)s appellent à des solutions concrètes, humaines et structurantes, fondées sur l'équité sociale, la proximité des services, l'éducation, la solidarité et une vision territoriale cohérente et inclusive.

Questions : À votre avis, que devrait-on faire dans la MRC d'Argenteuil pour réduire les inégalités sociales et la défavorisation ? Quelles actions devrait-on faire pour améliorer les conditions de vie dans la MRC ?

Synthèse des réponses (62 propositions ou groupes de propositions recueillies)

Logement abordable et diversité résidentielle

- Développer les logements sociaux, communautaires et à prix modique (p. ex. OBNL, coopératives, mini-maisons, unités accessoires, habitats légers).
- Encourager les projets multigénérationnels pour renforcer les liens sociaux et soutenir les aînés.
- Réserver des terrains dédiés au logement communautaire.
- Mettre en place une politique structurée d'habitation pour faire face à la crise actuelle.

Mobilité et transport collectif

- Améliorer le transport collectif (plus d'autobus, navettes vers les centres d'études, trajets interrégionaux).
- Offrir le transport gratuit ou subventionné pour les aînés, les personnes vulnérables et les jeunes (notamment les étudiants qui vont à Saint-Jérôme).
- Développer une meilleure desserte des communautés rurales et éloignées.

Soutien aux aînés et lutte à l'isolement

- Créer des espaces communautaires : lieux de rencontres, activités sociales, cuisine collective.
- Bonifier les services à domicile : soins, repas, accompagnement.
- Mettre en place des programmes intergénérationnels : jumelages écoles-aînés, partages de savoirs, bénévolat.
- Déployer des moyens de communication adaptés aux personnes non connectées à internet.

Services pour les familles et la jeunesse

- Améliorer l'accès à des services de garde abordables, soutien parental et activités pour enfants.
- Valoriser l'éducation et la formation continue (centres de mise à niveau, foires à l'emploi, apprentissage de métiers).
- Développer l'offre éducative locale : cégep, campus universitaires.

- Créer des lieux d'engagement pour les jeunes (activités sportives, projets communautaires).

Renforcement du tissu communautaire

- Créer des groupes citoyens, comités de quartier, centres de support.
- Reconnaître le bénévolat et les bonnes actions, avec des incitatifs symboliques.
- Mieux communiquer entre les organismes et auprès des citoyens (p. ex. via les journaux locaux).

Sécurité alimentaire et accès aux biens essentiels

- Développer des comptoirs alimentaires, vestimentaires et de dépannage dans chaque municipalité.
- Mettre en place des épiceries communautaires ou de quartier dans les zones défavorisées.
- Mettre en place des cuisines collectives et ateliers pour bien se nourrir à petit budget.

Accès aux soins et santé mentale

- Développer une meilleure offre de soins de proximité (p.ex. cliniques sans rendez-vous, services de santé mentale accessibles).
- Offrir un support accru à la désintoxication, à la prévention et à l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Déployer une présence policière mieux adaptée et axée sur son rôle communautaire.

Emploi, formation et développement économique

- Créer des emplois locaux, bien rémunérés, et soutenir l'entrepreneuriat.
- Offrir de la formation gratuite ou subventionnée, valoriser les métiers spécialisés.
- Donner accès à des outils pour les chercheurs d'emploi (affichage local, soutien à la recherche).
- Créer des incitatifs pour attirer des entreprises et diversifier les types d'emplois dans la région.

Fiscalité et équité sociale

- Maintenir une taxation raisonnable, éviter que les hausses fiscales aggravent la précarité.
- Soutenir les plus vulnérables, tout en encourageant la responsabilisation et l'engagement.

Vision intégrée et cohérente

- Mettre à jour les plans d'action existants (famille, aînés, jeunesse, sécurité).
- Développer une stratégie collective de lutte à la pauvreté et de cohésion sociale.
- Favoriser la mixité sociale dans l'aménagement des quartiers (éviter la ségrégation).
- Encadrer le développement urbain et patrimonial avec une vision durable.

Conclusion

Certaines idées convergent vers une MRC plus solidaire, inclusive et résiliente, misant sur :

- Le logement, le transport et l'emploi comme leviers majeurs à l'enjeu de défavorisation.
- Une valorisation de l'entraide et du tissu communautaire.
- Une approche territoriale adaptée aux réalités rurales et aux écarts entre municipalités.

11. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE RÉTENTION DES JEUNES

Description de l'enjeu

En 2020, plus de la moitié de la jeune population interrogée lors d'une enquête envisageait de quitter la région d'Argenteuil. Plusieurs facteurs contribuent à une vision pessimiste envers Argenteuil, comme l'absence d'établissements de niveau collégial ou universitaire et de faibles perspectives d'emploi spécialisé et de qualité dans la région. Des efforts doivent être faits pour freiner cet exode, notamment en travaillant sur l'attractivité de la région afin d'encourager un retour des jeunes et de jeunes familles.

Question : Quelles sont vos observations par rapport à l'enjeu de rétention des jeunes dans la MRC ?

Synthèse des réponses (63 témoignages recueillis)

Manque d'accès à l'éducation supérieure

- Absence d'établissements postsecondaires dans la MRC (cégep, université) et faible diversité des programmes scolaires (surtout techniques ou spécialisés).
- Réputation des écoles secondaires parfois peu favorable.
- Déplacements longs et coûteux pour accéder à l'éducation à l'extérieur (transport limité).

Peu d'opportunités d'emploi intéressantes

- Emplois perçus comme peu variés, souvent dans la vente au détail ou la restauration.
- Rareté des emplois bien rémunérés et stables.
- Perception d'un manque d'entreprises locales dans des secteurs porteurs (technologie, agroalimentaire, services professionnels).

Problèmes de transport

- Faible accessibilité du transport collectif (horaires limités, coûts élevés).
- Forte dépendance à l'automobile, difficile pour les jeunes sans véhicule.
- Besoin de services spécifiques aux étudiants (horaires adaptés, passes étudiantes).

Problèmes de logement

- Prix élevés des logements. HLM mal entretenus et peu attrayants.
- Peu de logements adaptés pour les jeunes (abordables, flexibles, accessibles).

Isolement social et manque d'animation

- Manque d'activités sociales, sportives ou culturelles pour les jeunes. Peu d'endroits pour se retrouver.
- Les jeunes ne se sentent pas impliqués dans leur communauté.
- Communauté perçue comme fermée au changement ou peu inclusive.
- Sentiment que la région n'offre pas de perspectives d'avenir stimulantes.

Conclusion

Des participant(e)s estiment que l'exode des jeunes est un phénomène multifactoriel et non évitable. Les jeunes quitteront toujours pour explorer, mais ils reviendront si la région leur offre une vraie possibilité de construire une vie enrichissante : emploi décent, logement abordable, communauté dynamique et sentiment d'être valorisés.

Questions : Quelles actions devrait-on réaliser pour garder les jeunes dans Argenteuil ? À votre avis, que devrait-on faire dans la MRC d'Argenteuil pour freiner l'exode des jeunes et améliorer l'attractivité de la région ?

Synthèse des réponses (66 propositions ou groupes de propositions recueillies)

Accès à l'éducation et formation

- Créer un cégep ou un campus universitaire local, ou des antennes d'établissements existants (p. ex. UQO, Cégep de Saint-Jérôme).
- Favoriser les formations techniques et professionnelles adaptées aux réalités régionales : métiers du bâtiment, agroalimentaire, foresterie, tourisme, services sociaux, etc.
- Développer l'apprentissage en ligne avec soutien local (espaces encadrés, accompagnement).
- Offrir des cours bilingues pour rejoindre toute la population.
- Mettre en place des stages rémunérés et programmes d'emploi étudiant dès le secondaire.

Emploi, entrepreneuriat et développement économique

- Soutenir l'entrepreneuriat jeunesse : mentorat, subventions, bourses, espaces de coworking.
- Créer des emplois concrets et utiles (entretien municipal, écocentres, services communautaires, métiers de la terre).
- Miser sur des secteurs porteurs (nature, plein air, agroalimentaire, culture, tourisme, économie verte).
- Valoriser les métiers essentiels et les adapter aux jeunes (dépanneurs, aide à domicile, artisans locaux).

Transport et mobilité

- Bonifier le transport collectif local et régional (navettes interrégionales, horaires adaptés aux étudiants et travailleurs).
- Favoriser les trajets vers les pôles éducatifs et économiques (Saint-Jérôme, Laval, Mirabel).
- Développer des initiatives comme les « skibus », des « cinébus » ou navettes saisonnières pour faciliter l'accès des jeunes aux activités.
- Favoriser l'accès au travail sans dépendance excessive à l'auto.

Habitation et ancrage local

- Développer des habitats légers et intergénérationnels.
- Offrir un meilleur accès à la propriété aux jeunes familles : terrains disponibles, maisons abordables.
- Créer des incitatifs au retour (p. ex., programme pour jeunes professionnels souhaitant revenir vivre dans la région).

Vie sociale, inclusion et sentiment d'appartenance

- Créer des lieux de rencontre, cafés, espaces culturels, skateparks, centres de loisirs pour les jeunes.
- Organiser des événements et loisirs adaptés aux jeunes adultes, valorisant l'activité physique, la culture, la nature.
- Lutter contre l'intolérance : promouvoir la diversité (culturelle, sexuelle, religieuse) pour rendre la région inclusive.
- Impliquer les jeunes dans la vision territoriale : comités jeunesse, co-construction des projets locaux, valorisation de leurs idées.
- Cocréer avec les jeunes un plan jeunesse (comme MADA pour les aînés) avec des objectifs concrets.

Conclusion

Selon les participant(e)s, l'avenir d'Argenteuil dépend de sa capacité à offrir aux jeunes un cadre de vie dynamique, inclusif et porteur de sens, où éducation, emploi, logement et qualité de vie sont compatibles. Certains partiront, c'est normal, mais ils reviendront si on les accueille, les soutient, les valorise et si on leur offre des opportunités adaptées à leurs besoins et leurs aspirations.

12. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Description de l'enjeu

Le fort taux de vieillissement de la population représente un réel enjeu pour Argenteuil. En 2021, la part des ménages de 65 ans et plus représentait 37 % des ménages d'Argenteuil et devrait, selon les projections démographiques, grimper à 44 % en 2041. Ce phénomène pourrait entraîner notamment une hausse de la demande en transport collectif et des besoins en soins hospitaliers et à domicile. Il affectera davantage les communautés qui peinent à renouveler leur population ou qui sont éloignées des grands pôles, particulièrement les cantons de Harrington et de Wentworth dont la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus frôle les 40 % et devrait monter d'ici 2041 à plus de 60 %.

Questions : Au quotidien, vivez-vous des problématiques en lien avec le vieillissement de la population ? Quelles sont vos observations par rapport aux besoins de la population âgée ?

Synthèse des réponses (58 témoignages recueillis)

Accès aux soins et au soutien à domicile

- Manque de médecins de famille, de soins à domicile et de personnel soignant (p. ex. préposé(e)s, infirmières et infirmiers, médecins à domicile).
- Centralisation du système de santé : difficile d'obtenir des services sans passer par l'hôpital.
- Peu de services de première ligne disponibles, notamment les soirs et fins de semaine.
- Besoin accru de soutien aux proches aidants, souvent à bout de ressources.
- Demande pour des soins mobiles et cliniques de proximité, surtout en milieu rural.

Mobilité et isolement

- Transport adapté ou communautaire insuffisant, notamment en hiver ou dans les zones rurales.
- Isolement social : les personnes âgées manquent d'occasions de socialiser.
- Difficulté à se déplacer à pied ou à vélo hors des noyaux villageois.
- Accès routiers parfois précaires, posant des risques pour l'intervention des services d'urgence.

Logement, autonomie et précarité

- Manque de logements abordables, adaptés et avec services intégrés.
- Résistance au départ du domicile malgré la perte d'autonomie ou l'impossibilité d'entretien.
- Précarité financière pour certains aînés, limitant l'accès aux soins et aux logements adéquats.

Intégration sociale et intergénérationnelle

- Importance des liens humains : l'entraide locale, les activités de socialisation (p. ex. « thé des dames ») sont perçues comme vitales.
- Besoin de programmes qui favorisent le maintien à domicile et qui valorisent les savoirs et rôles sociaux des aînés.
- Manque d'activités ou de lieux sociaux accessibles.
- Mixité générationnelle souhaitée, par la création de hameaux ou quartiers intergénérationnels.

Services de proximité et relève

- Manque de main-d'œuvre locale dans les services de base (p. ex. déneigement, petits travaux, entretien).

- Faible relève dans plusieurs secteurs essentiels.
- Nécessité d'adapter les commerces et services à une clientèle âgée, sans exclure les autres groupes d'âge.

Perceptions et enjeux sociaux plus larges

- Certains soulignent que les services sont relativement bons à Lachute, mais inégalement répartis sur le territoire.
- D'autres notent une absence de planification de la croissance démographique et prônent une approche plus soutenable, axée sur la solidarité.
- L'accueil de personnes âgées venant de l'extérieur crée une pression sur les ressources locales, surtout en logement et transport.

Conclusion

Les témoignages révèlent un besoin de services de proximité adaptés au vieillissement de la population – incluant soins à domicile, transport collectif, logements abordables et soutien aux proches aidants – afin de permettre aux aînés de vieillir dignement, en sécurité et en lien avec leur communauté.

Questions : Quelles actions devrait-on réaliser afin de maintenir les personnes âgées à domicile ? À votre avis, que devrait-on faire dans la MRC d'Argenteuil pour rendre les services plus accessibles pour les personnes âgées (transports collectifs, soins de santé, habitation, etc.) ?

Synthèse des réponses (67 propositions ou groupes de propositions recueillies)

Santé et services à domicile

- Offrir des soins mobiles : forte demande pour des services itinérants (soins, coiffure, pharmacie, etc.) allant de village en village.
- Bonifier l'aide à domicile : mise en place d'incitatifs financiers et de formations (p. ex. au secondaire) pour créer une relève locale.
- Offrir du soutien psychologique et logistique pour les proches aidants, notamment en région éloignée.

Transport et mobilité

- Améliorer le transport collectif : Besoin de plus de trajets, de navettes locales et de solutions hivernales fiables.
- Covoiturage et alternatives locales : Encourager les plateformes de covoiturage communautaire et les circuits de transport souples (p. ex. adaptés en fonction de la demande).

Logement adapté et abordable

- Développer les RPA et mini-maisons : Prioriser des résidences proches de la nature, calmes et intégrées au milieu de vie.
- Logements intergénérationnels : Favoriser les unités d'habitation accessoires (UHA) et les projets mêlant jeunes familles et aînés.
- Habitation communautaire : Soutenir les coopératives d'habitation et projets intégrés (jardins, commerces, services).

Information, communication et accès aux services

- Déployer des campagnes de sensibilisation pour faire connaître les services disponibles (aide, activités, transport, accompagnement).
- Lutte à l'isolement : Créer des lieux de rencontre, activités culturelles ou initiatives locales de proximité (p.ex. « thé des dames » à Mille-Isles).

Autonomie, inclusion et qualité de vie

- Environnements conviviaux : Créer des quartiers sécuritaires, verts, à échelle humaine.
- Valorisation sociale des personnes âgées : impliquer les personnes âgées dans la vie communautaire, briser l'isolement.
- Habitudes de vie : Encourager la nutrition, l'activité physique douce et la participation culturelle.

Soutien financier

- Augmenter les pensions de base, développer des logements à loyers modérés, créer plus de banques alimentaires dignes.
- Soutien aux aidants et bénévoles : Reconnaître et valoriser les efforts de ceux qui prennent en charge des aînés localement.

Conclusion

Les propositions convergent vers un modèle de soutien de proximité, intégré et humain, qui mise sur :

- des services mobiles et flexibles,
- un logement adapté et intergénérationnel,
- un transport collectif renforcé,
- et une valorisation des solidarités locales, bénévoles ou professionnelles.

13. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE COHÉSION DES PARTENAIRES ET DES PARTIES PRENANTES

Description de l'enjeu

Sur le territoire d'Argenteuil, de nombreuses parties prenantes sont mobilisées dans les différentes actions de la MRC portant notamment sur les thématiques de l'environnement et le développement durable, de l'économie, de la culture et du développement social. La concertation ainsi que la cohésion de tous ces partenaires régionaux sont indispensables lorsque des décisions importantes doivent être prises pour le bien-être de la collectivité, ce qui peut générer des défis.

Questions : Quelles sont vos observations par rapport à la cohésion et la concertation des partenaires et des parties prenantes de la MRC ? Comment est-ce que cet enjeu se traduit au quotidien ?

Synthèse des réponses (56 témoignages recueillis)

Méconnaissance et invisibilité des rôles de la MRC

- Plusieurs citoyens (une vingtaine sur les 56 témoignages) ne savent pas ce qu'est la MRC ni quelles sont ses responsabilités.
- Les actions de la MRC (p.ex. entretien d'équipements collectifs) sont parfois mal connues ou attribuées à d'autres acteurs.
- Le manque de visibilité du rôle de la MRC nuit au sentiment d'appartenance régional.

Communication fragmentée et cloisonnement de l'information

- Les municipalités et la MRC ne relayent pas toujours les activités ou projets entre elles.
- Le cloisonnement de l'information nuit à la collaboration et à l'efficacité des interventions.
- Besoin d'un meilleur partage de l'information entre municipalités, organismes et citoyens.

Collaboration variable et concertation inégale

- Certaines initiatives concertées sont saluées (p.ex. projet Fibre Argenteuil).
- La cohésion varie fortement selon les municipalités et les milieux d'action.
- Les relations entre municipalités, groupes bénévoles et organismes sont parfois harmonieuses, parfois tendues ou inexistantes.

Tensions entre organismes et compétition

- Multiplication des organismes ayant des missions semblables, sans coordination.
- Compétition pour les subventions au lieu de collaboration.
- Certains OBNL perçus comme déconnectés du terrain ou fermés à la relève citoyenne.
- Résistance au changement dans certains organismes.

Obstacles culturels et sociaux à la cohésion

- Tensions entre visions économiques (profit, rentabilité) et communautaires (partage, accessibilité).
- Méfiance envers les experts ou les approches perçues comme trop théoriques.
- Manque de formation, d'éducation civique et de sensibilisation aux enjeux collectifs.
- La gouvernance participative reste difficile à mettre en place de façon concrète.

Conclusion

La cohésion entre les partenaires et organismes dans Argenteuil est perçue comme essentielle, mais encore fragile, freinée par un manque de visibilité, de communication et de coordination, ainsi que par des inégalités territoriales et une culture de collaboration à renforcer.

Question : Quelles actions devrait-on réaliser pour améliorer la cohésion et la concertation des partenaires et parties prenantes dans la MRC ?

Synthèse des réponses (50 propositions ou groupes de propositions recueillies)

Renforcement de la concertation et de la communication

- Organiser des discussions, consultations publiques, questionnaires et rencontres inter-secteurs pour résoudre les désaccords.
- Mettre en place des tables de concertation régulières (au moins annuelles) pour rassembler acteurs de l'environnement, économie, culture et développement social.
- Uniformiser et diffuser l'information sur les activités et projets à l'échelle régionale pour éviter les cloisonnements.
- Utiliser des plateformes accessibles (sites web, pages Facebook, infolettres) en français et en anglais pour mobiliser la population et valoriser les initiatives des différents partenaires.
- Améliorer la connaissance des partenaires et parties prenantes (municipalités, organismes, clubs sociaux).

Valorisation et soutien des acteurs locaux

- Mieux reconnaître et valoriser le bénévolat ainsi que les efforts des organismes communautaires.
- Favoriser la collaboration plutôt que la compétition entre organismes pour optimiser les ressources.
- Encourager les jeunes à s'impliquer et à apporter des idées nouvelles, tout en respectant le rôle éducatif des générations plus âgées.
- Réduire la bureaucratie, la paperasse et les délais pour faciliter les initiatives locales.

Développement social et économique

- Encourager les entreprises à soutenir des projets communautaires en intégrant des objectifs sociaux à leur mission.
- Soutenir des projets d'innovation sociale et économique (p.ex : Synerlab) pour stimuler la coopération et le développement durable.
- Mettre l'accent sur une plus grande coordination de l'action communautaire sur tout le territoire.

Création et amélioration d'espaces et services communautaires

- Transformer des bâtiments inutilisés en lieux de réunion axés sur le social et l'interaction citoyenne.
- Organiser des événements conviviaux simples (p.ex : BBQ) pour favoriser les échanges entre citoyens et organismes.

Conclusion

Une meilleure cohésion territoriale passerait par une communication transparente, une concertation régulière, l'engagement actif de tous les acteurs et une valorisation concrète des initiatives locales. Par ailleurs, une meilleure connaissance des organisations actives sur le territoire permettrait d'optimiser les ressources et de créer des synergies.

14. RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ENJEU DE DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Description de l'enjeu

Argenteuil fait face à une concurrence en matière de développement économique avec ses zones limitrophes (Hawkesbury, Mirabel, Saint-Sauveur et Saint-Jérôme). On dénote un possible manque de diversification commerciale notamment dans les secteurs du divertissement, de la vente de produits locaux, de la restauration, etc. À titre d'exemple, très peu de commerces de proximité donnant une couleur locale et un dynamisme au territoire sont actuellement présents dans Argenteuil. D'autre part, une rareté des terrains et bâtiments disponibles à vocation industrielle peut limiter le développement de ce secteur d'importance pour la région, notamment en termes d'emploi. Le développement d'une offre récréotouristique misant sur les attraits naturels ainsi que la valorisation de la filière agroalimentaire demeurent aussi à bonifier.

Questions : Quelles sont vos observations par rapport à l'économie dans la MRC ? Comment l'économie de la MRC d'Argenteuil se distingue-t-elle des municipalités et MRC voisines ?

Synthèse des réponses (47 témoignages recueillis)

Dynamique économique et commerciale

- Faible diversification économique : L'économie repose majoritairement sur l'agriculture, la foresterie et quelques industries, avec peu d'initiatives en innovation ou technologie.
- Concurrence régionale forte : Hawkesbury, Saint-Jérôme, Mirabel attirent une partie de la clientèle locale; cela est perçu comme une concurrence difficile.
- Commerces locaux peu valorisés : Manque de promotion des commerces locaux, qui souffrent face aux grandes chaînes et au commerce en ligne (p. ex. Amazon) et disparition de commerces locaux dans certains secteurs plus ruraux.
- Peu d'espaces commerciaux et industriels : Notamment le long de la route 329 (endroits non spécifiés), il y aurait un déficit d'infrastructures pour accueillir des commerces et industries.
- Déserts commerciaux et alimentaires : Beaucoup de commerces alimentaires sont peu diversifiés, il y aurait peu de produits locaux ou ethniques, disparition des marchés publics.

Qualité de vie et attractivité

- Un point positif souligné, Argenteuil est considéré comme une région où l'on peut vivre à moindre coût.
- Vie simple et contentement : Plusieurs témoignages (une dizaine sur 47 témoignages) évoquent une population heureuse malgré la « simplicité » de la vie locale.
- Impact environnemental : Une dizaine de personnes craignent la croissance industrielle, qui peut affecter la qualité de vie (p.ex. réchauffement observé à Saint-Jérôme).

Défis démographiques et main-d'œuvre

- Démographie vieillissante : L'économie souffre du départ des jeunes et du vieillissement de la population.
- Difficultés à attirer et retenir les jeunes : Manque d'opportunités professionnelles, de formation, de logement accessible, et de vie sociale adaptée.
- Pénurie de main-d'œuvre : Plusieurs secteurs peinent à recruter, notamment la construction, la santé et les services.

Identité et développement territorial

- Manque d'identité forte pour Lachute : La ville est vue comme une « ville de dépanneur » ou un centre de services saisonniers, sans identité commerciale ou culturelle marquée.
- Besoin d'une vision régionale cohérente : Certains estiment qu'Argenteuil devrait s'intégrer dans une dynamique régionale plus large, avec des stratégies coordonnées.
- Promotion du tourisme et de l'offre récrétouristique : La région possède un potentiel récrétouristique (hébergement, lacs, nature) à mieux exploiter.

Conclusion

L'économie d'Argenteuil est perçue comme peu diversifiée et confrontée à plusieurs défis structurels, mais la région dispose d'atouts importants à valoriser pour favoriser son développement économique durable, tout en améliorant la qualité de vie et en renforçant l'attractivité pour les jeunes et les familles.

Questions : À votre avis, que devrait-on faire dans la MRC d'Argenteuil pour favoriser le développement du commerce de proximité ? Quelles actions devrait-on réaliser pour diversifier l'économie, développer l'offre récrétouristique et valoriser le secteur agroalimentaire ?

Synthèse des réponses (46 propositions ou groupes de propositions recueillies)

Développement récrétouristique et valorisation du territoire

- Développer l'offre touristique quatre saisons avec des événements culturels et sportifs.
- Investir dans des infrastructures d'accueil : parcs régionaux, hébergement, restauration locale, centres communautaires.
- Mettre en valeur les attraits naturels et intégrer l'agriculture biologique dans le tourisme (p.ex. fermes éducatives, circuits courts).

Soutien et dynamisation des commerces locaux

- Encourager l'achat local par des campagnes de sensibilisation, événements et mise en valeur des produits régionaux.
- Offrir des locaux à bas prix, des subventions, allégements fiscaux et simplification réglementaire pour attirer et maintenir des commerçants, notamment hors de Lachute.
- Favoriser la mixité des usages (logements, commerces, services) dans des quartiers accessibles à pied (principe du « quartier 15 minutes »).
- Développer des plateformes numériques pour accroître la visibilité et la vente des produits locaux.

Agriculture durable et agroalimentaire

- Favoriser l'agriculture biologique et locale : faciliter l'accès aux terres pour maraîchers bio et projets innovants.
- Soutenir les producteurs avec aides financières et formation, développer la transformation locale pour la valeur ajoutée.
- Promouvoir les circuits courts entre producteurs et consommateurs.
- Encourager la diversification agricole, l'innovation (p. ex., serres sur les toits, fermes urbaines).

Innovation, entrepreneuriat et diversification économique

- Soutenir les startups et petites entreprises par des fonds dédiés, formations et réseaux de mentorat.
- Favoriser les partenariats interrégionaux pour cofinancer des projets et partager ressources et idées.
- Développer des activités commerciales et artisanales diversifiées (galeries d'art, ateliers, commerces éthiques).

- Encourager le développement industriel compatible avec la protection environnementale.
- Mettre en place des infrastructures de télétravail, bureaux partagés, et centres d'affaires flexibles.

Conclusion

Selon les participant(e)s, le développement économique d'Argenteuil doit s'appuyer sur une vision intégrée qui valorise ses richesses naturelles, soutient activement les commerces et producteurs locaux, favorise l'innovation durable, et améliore la qualité de vie par un aménagement intelligent et inclusif.

15. CONCLUSION

À la lumière des témoignages recueillis dans la consultation et des synthèses présentées dans le rapport, la liste des 8 enjeux proposée semble globalement pertinente, mais quelques ajustements ou précisions pourraient renforcer sa clarté.

- Le logement : bien que présent en filigrane (surtout dans les enjeux de défavorisation et de rétention des jeunes), le manque de logements abordables, adaptés ou accessibles est un problème soulevé dans des commentaires. Le logement pourrait être traité comme un enjeu distinct ou pourrait être explicité davantage dans les autres enjeux.
- Les services de proximité (santé, transport, éducation) : les participant(e)s insistent sur l'accessibilité aux services essentiels, surtout dans les zones rurales ou isolées. Cela touche plusieurs enjeux, mais pourrait mériter une formulation plus explicite.
- L'inclusion et la diversité : les enjeux identitaires et sociaux révèlent un besoin de mieux nommer l'inclusion culturelle, linguistique, intergénérationnelle et sociale, en particulier pour les nouveaux arrivants, les minorités et les personnes vulnérables. Ces dimensions pourraient être davantage intégrées dans la formulation de l'enjeu relatif à l'identité ou à la défavorisation.
- L'agriculture durable et locale : souvent mentionnée comme vecteur de résilience, d'identité et de développement économique, l'agriculture de proximité est présente en filigrane. Il est suggéré d'inclure cet aspect plus clairement dans l'enjeu de diversité économique, ou d'en faire un sous-thème transversal.

La vision stratégique proposée pour la MRC d'Argenteuil a été bien accueillie par les participant(e)s à la consultation. Cependant, plusieurs indiquent des pistes d'ajustement pour la rendre plus représentative, mobilisatrice et concrète. Des suggestions d'ajustements ont été présentées dans le rapport.

La consultation menée dans le cadre de la révision du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC d'Argenteuil a permis de faire émerger une richesse de points de vue, de valeurs et de propositions concrètes. Les citoyens et citoyennes ayant pris part au processus ont exprimé avec clarté leur attachement au territoire, leur volonté d'un développement harmonieux, ainsi que leur désir d'agir collectivement pour répondre aux défis contemporains, notamment ceux liés aux changements climatiques, à l'équité sociale, à la valorisation des attraits naturels, à la rétention des jeunes et au soutien aux personnes vulnérables. Cette démarche a aussi révélé un éventail de préoccupations : le besoin de cohésion, de transparence, de proximité des services et de respect de l'identité locale dans un contexte de transformation rapide.

16. LIMITES, RÉSERVES ET TERMES

Dans le cadre du présent mandat, l'Institut des territoires (IdT) s'engage envers son client à une obligation de moyens. Les conclusions et avis professionnels du projet, document, étude ou rapport ne devront ou ne doivent pas être considérés comme des avis légaux.

DROITS, RESPONSABILITÉS, DEVOIRS ET CONTRÔLE-QUALITÉ

L'IdT agit pour le client de façon professionnelle et apporte dans l'exécution des services que lui a confiée le client, le soin, la compétence, l'attention, l'habileté et la diligence qui prévalent habituellement dans l'exécution de services relatifs à des projets similaires au présent projet.

Le contrôle de la qualité à chacune des étapes de production a été rigoureux. Il est validé par le chargé de projet qui chapeaute l'ensemble des étapes de l'échéancier en collaboration avec le chargé de l'administration chez l'IdT. Des suivis hebdomadaires à l'interne chez l'IdT sont aussi mis en place pour le développement des projets permettant ainsi de synchroniser les différentes expertises mises à profit dans le cadre de ces derniers.

La qualité des échanges avec les citoyen.nes, les parties prenantes, les groupes d'intérêt et les occupants constitue un des principaux défis du travail de communication et de médiation territoriale. C'est pourquoi l'IdT apporte une attention particulière aux processus de contrôle de qualité concernant les échanges et aux communications relatifs aux projets qu'elle met en œuvre. L'équipe de l'IdT fait un suivi interne régulier pour tous ces projets et est proactive si des enjeux potentiels sont soulevés.

Afin de garantir la qualité des rapports produits par l'IdT, l'organisation adaptera sa méthodologie actuelle en fonction des besoins du client et selon les objectifs, l'échéancier et les budgets définis au mandat. L'IdT prend toutes les dispositions de révision nécessaires afin d'assurer la qualité des informations obtenues, des fichiers et des rapports produits dans le cadre de son mandat.

ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Le respect du client de l'IdT offre la rigueur dans le développement, les stratégies, la mise en œuvre et l'opération des projets qu'il développe avec ses clients dans le respect des échéanciers et des budgets établis.

La courtoisie, l'ouverture d'esprit et le respect du cadre spécifique au projet demeurent les éléments essentiels pour inviter les citoyen(ne)s, groupes d'intérêt et parties prenantes à participer aux projets territoriaux que développe l'IdT. À la fin d'une prise de contact, sur les réseaux sociaux, sur une plateforme participative ou dans le cas des appels et entrevues téléphoniques, l'IdT répond avec professionnalisme à son interlocuteur.trice et l'oriente vers toutes sources d'information publique disponible ou autres responsables le cas échéant.

L'IdT s'engage à garder confidentielle toute donnée et information transmise par le client et identifiée comme telle. Cette obligation de confidentialité ne peut s'appliquer aux données et informations du domaine public. L'IdT pourra utiliser et donner une description générale du mandat dans le but d'informer d'autres clients ou clients potentiels sur l'expérience et les qualifications de l'IdT.

RÈGLES DE L'ART

Les services fournis par l'IdT ont été réalisés selon le niveau de précaution et d'expertise généralement exercé par les autres membres de la profession soumis aux conditions similaires de limites dans le temps et de contraintes financières, physiques ou autres applicables au mandat.

INFORMATIONS

L'IdT doit être en mesure de se fier aux rapports, données, études, plans, devis, documents et autres informations fournis dans le cadre de la réalisation du mandat. L'IdT n'assume aucune responsabilité quant à leur précision ou leur état complet.

L'IdT ne sera pas responsable des interprétations ou recommandations produites par un tiers et basées, en tout ou en partie, sur les données, les interprétations et les recommandations et informations produites par l'IdT dans le cadre du mandat.

DONNÉES

Les sondages et autres processus participatifs s'appuient également sur de l'échantillonnage et comportent une marge d'incertitude.

TEMPORALITÉ

Les données de l'étude ont été recueillies selon une méthode d'échantillonnage reconnue pour des processus consultatifs ou participatifs. Il est probable que cette méthode évolue dans le temps.

UTILISATION DE L'ANALYSE, DE DONNÉES ET DE DOCUMENTS

Les informations et les interprétations présentées dans le rapport/analyse ne se rapportent qu'au mandat spécifique octroyé par le client à l'IdT.

L'interprétation des données, les commentaires et les conclusions contenues dans le rapport/analyse sont basés, au mieux de notre connaissance, sur les politiques, règlements et les critères (PRC) en vigueur et applicables au projet. Si ces PRC sont modifiés ou diffèrent de ceux présumés, l'IdT devra être consulté afin de réviser, s'il y a lieu, le contenu de l'analyse. En l'absence de PRC permettant l'interprétation des données, l'interprétation est fondée, au mieux de notre connaissance, sur les pratiques environnementales et professionnelles acceptées.

Les réponses données par des participants à des processus consultatifs ou participatifs n'engagent pas l'Institut des territoires et ne constituent pas l'opinion de l'IdT. L'IdT ne peut être tenu responsable des opinions émises par des participants, ou encore d'informations qui seraient divulguées par des participants lors des processus consultatifs.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le client comprend que les données à recueillir/recueillies dans le cadre du mandat peuvent être utilisées par l'IdT à des fins de recherches scientifiques ou promotionnelles. Les données pourraient toutefois être anonymisées avant leur utilisation.